

# La nouvelle PAC : enjeux, risques et opportunités pour les producteur·ices

## Objectifs

- Comprendre l'évolution de la PAC dans le temps et ses effets ; - Comprendre l'architecture de la nouvelle PAC ; - Être capable d'appréhender les impacts de la PAC sur les choix dans les exploitations ; - Savoir utiliser telepac de manière autonome afin d'effectuer seul les télédéclarations de demande d'aide PAC.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

- Historique de la PAC avec ses différentes réformes ;
- Fonctionnement, organisation et articulation des instances européennes où l'agriculture est gérée et négociée ;
- L'architecture de la nouvelle PAC ;
- Les enjeux politiques et financiers de la PAC sur son exploitation ;
- Lecture et analyse critique des propositions ayant mené à la PAC ;
- Les informations à rassembler pour se préparer à la télédéclaration ;
- Présentation générale de l'interface TéléPac et ses principales fonctionnalités ;
- Les étapes de la saisie et les outils (graphique et cartographique, enregistrement des cultures, etc.).

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

**09 mars 2023** (7hrs) 46

**18 avr 2023** (7hrs) 46

## Partenaire(s)



Laurence MARANDOLA

Pierre-Hugo RÉMY-BALLESTER

## Financier(s)



## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 18/04/2023

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations sont à prix libre pour les personnes non éligibles.

## Plus de renseignements

Aurore Péguin

formation-adearlot@orange.fr

ADEAR du Lot

Place de la Halle

46320 ASSIER

Tel. 07 86 81 56 50

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**Taux de satisfaction : %**

Repas partagé



**Modalités d'accès :** Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription, 10 jours avant la formation.